

École primaire publique  
Rue du Poulou  
29380 Saint-Thurien



### Procès verbal du Conseil d'Ecole du jeudi 18 juin 2015

#### **Présents:**

##### *Enseignants*

M URVOY	CE1 - CM2 $\frac{3}{4}$ , directeur
Mme PLIQUET	MS - GS
Mme SIMON	CP
Mme MORGANT	TPS – PS
M LE COQ	CE2-CM1
Mme BURGAUD	$\frac{1}{4}$ de décharge de direction
Mme MARCHÉ	directrice à la rentrée 2015
Mme LE THOER	enseignante nommée à la rentrée 2015

##### *Parents d'élèves élus*

M PEAN DE PONFILLY  
Mme GRAGNIC  
Mme PRIGENT  
Mme PHILIPPE  
Mme JAULNEAU  
M PINTO

##### *Autres représentants*

M GUILLORE maire de la commune  
Mme KERDRAON adjointe aux affaires scolaires

##### *Déléguée départementale de l'Éducation Nationale (DDEN)*

Mme PEREZ

#### **Excusées :**

Mme DECEMME Inspectrice de l'Education Nationale

##### *enseignantes*

Mme LE LOC'H complément de M Le Coq  
Mme LAGADIC psychologue scolaire du RASED

#### **1- Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école.**

M Urvoy s'assure que les participants ont bien reçu le Procès-verbal du conseil d'école précédent. Le procès-verbal est approuvé. M Urvoy rappelle que le document est affiché sur le site internet de la commune.

#### **2- Modification de l'ordre du jour**

M Urvoy indique que la mairie a fait part d'une demande modification de l'ordre du jour afin de pouvoir soumettre au conseil d'école l'approbation du PEDT. Pour cela la modification du règlement intérieur sera rediscutée au 1er conseil d'école de la rentrée 2015.

### 3-Mouvement du personnel et prévision d'effectifs à la rentrée scolaire

M Urvoy fait part des changements au sein de l'équipe à la rentrée 2015.

Après 12 années passées au sein de l'école de Saint-Thurien, Mme PLIQUET est nommé à l'école de Baye à la rentrée 2015, Mme LE THOER est nommée sur l'école de Saint-Thurien, elle était auparavant remplaçante sur le secteur.

M Urvoy en profite pour remercier Mme Pliquet pour son travail de qualité, son implication dans son métier et dans l'école. Au nom du conseil d'école, il lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière.

M URVOY quitte la direction de Saint-Thurien pour la direction de Coat Pin à Riec-Sur-Belon, Mme Marche prendra la direction de l'école à la rentrée, elle était auparavant directrice de l'école de Spézet.

Les effectifs à la rentrée 2015/2016

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
2015 - 2016	5	10	16	13	17	24	12	18	10	125

La répartition prévue à l'heure actuelle serait:

TPS	5	31	Mme Morgant + ¼ de complément
PS	10		
MS	16		
GS	13	21	Mme Marche + ¼ de décharge de direction
CP	8		
CP	9	21	Mme Simon
CE1	12		
CE1	12	24	Mme Le Thoer
CE2	12		
CM1	18	28	M Le Coq + ¼ de complément
CM2	10		

Les enseignants donnent ces informations à titre indicatif. Malgré la demande de certaines familles, la répartition des élèves de CP et de CE1 ne sera connue que le jour de la rentrée lors de l'affichage des listes.

L'équipe comprend l'envie de parents de connaître l'affectation de leur enfant pour la rentrée car cela permet plus facilement de se mettre en perspective mais demande aux parents d'être compréhensifs.

En effet, à l'heure actuelle, la répartition n'est pas encore actée de manière définitive. Des modifications pourraient survenir pendant l'été obligeant des changements au sein des classes. Nous demandons aux familles de faire confiance à l'équipe enseignante dans ses choix et les rassurons quant à la répartition.

Les enfants de CP et de CE1 seront répartis de manière homogène (il ne s'agit pas de groupes de niveaux), les élèves de CP qui iront en GS CP ne seront pas lésés par rapport aux élèves de CP CE1. Il en va de même pour les CE1.

Mme Philippe et Mme Gragnic, parents élus, indiquent qu'il est dommage de scinder un groupe d'élèves en 2. Elles trouvent cela d'autant plus dommageable qu'il s'agit des CP.

M Urvoy indique que chaque répartition comporte des avantages et des inconvénients mais la réussite de tous est la priorité des enseignants peu importe les niveaux présents dans la classe. Pour information la mairie a accepté que l'ATSEM soit présente au sein de la classe de GS-CP ce qui fait qu'il y a 2 adultes pour 21 élèves.

Dans la classe de CP CE1, les CE1 de cette classe seront dans un groupe plus restreint que dans la classe de CE1 CE2.

Par ailleurs, l'équipe enseignante harmonisera au maximum le travail des classes et les élèves se retrouveront au sein de projets communs notamment pour la piscine, Dis moi ton livre etc...

L'équipe est aussi en train d'organiser les décloisonnements afin que certaines matières soient regroupées en groupe classe pour les CP et les CE1.

Les enseignants indiquent que cette proposition de répartition a été longuement réfléchi et mûrie depuis plusieurs mois.

#### **4- Les décloisonnements à la rentrée prochaine**

La nouvelle équipe enseignante a d'ores et déjà commencé à travailler sur la rentrée prochaine, notamment pour organiser les décloisonnements. (les échanges de services du début d'après-midi)

Les enseignants se retrouvent confrontés à une difficulté quant à l'organisation du début d'après-midi (14h 14h45), en effet les enseignants sont pour l'instant dans l'incapacité d'organiser l'enseignement de l'anglais dans des conditions acceptables.

M Urvoy rappelle que ces difficultés avaient été évoquées lors de la demande effectuée par l'équipe enseignante de la modification des horaires de l'école. En effet en reprenant à 13h30, les créneaux sont plus importants et les enseignantes de maternelles sont disponibles plus longtemps pour assurer les échanges de services. A l'heure actuelle il y a la contrainte du réveil des petits moyens de la sieste.

M Urvoy a fait une demande auprès de l'inspection pour les personnes nommées sur la décharge de direction et en complément de M Le Coq puissent enseigner l'anglais.

#### **5- Les demandes d'investissements et matériel informatique**

##### *a- investissements effectués*

Une armoire pour le matériel de sport a été commandée ainsi que des tapis de gym.

L'armoire est fonctionnelle, un panneau limitant l'accès aux seules activités scolaires a été mis dessus mais déjà les élèves se servent dedans pour prendre le matériel de sport pour les TAP. Un cadenas devra donc être acheté afin d'en limiter l'accès.

Par ailleurs le matériel de musique est arrivé.

M Le Maire précise qu'un budget matériel pour les TAP est prévu pour l'acquisition du matériel péri-scolaire.

b- *Domaine informatique:*

### - la maintenance du système

La maintenance du parc informatique est la clé de voute de l'optimisation:

- les mises à jour de logiciels
- les mises à jour de l'antivirus
- la vérification filaire
- la vérification de la connexion au serveur Kwartz
- le « rangement » des fichiers de travail des élèves
- 

Elizabeth Prud'homme, responsable informatique de Querrien, propose une offre intéressante. Elle est la seule à avoir répondu avec précision au cahier des charges de l'équipe enseignante.

Une offre de 15 heures est facturée à 675 €

Une offre de 20 heures à 900 €.

M Urvoy transmettra les devis en mairie. L'équipe indique que l'offre semble très intéressante à tester au moins pour un an afin de voir si une maintenance du système permet de réutiliser les mini PC.

### - Le renouvellement du parc informatique

M Urvoy présente les différents devis parvenus.

Il faut choisir une option: achat ou location. M Urvoy n'ayant trouvé qu'une offre de location il demande à la mairie de se renseigner auprès d'autres services de location de matériel afin de pouvoir comparer avec le devis d'Atemis.

Les devis d'ordinateurs pour achat sont élevés, M Urvoy fait part de l'offre ordis-solidaires (à contacter pour devis)

## **5- Les travaux**

Locaux	Travaux effectués	Travaux en cours ou à prévoir
Classe de TPS PS GS Mme Morgant		Divers travaux seront à effectuer durant l'été. Mme Morgant prendra contact avec les services techniques.
Classe de CP Mme Simon	Le sol a été contrôlé.	
Dans l'école		Les enseignants réitèrent leur demande pour que des rideaux occultants soient installés dans la salle de motricité. Le maire prend note et indique qu'il faudra aussi réfléchir à des stores.

Autour de l'école:

- Les enseignants indiquent que le graffiti sur le local technique est toujours présent. M Le Maire indique que le produit nettoyant n'a pas fonctionné et que le mur sera repeint.
- La ligne jaune a été tracée. (mais cela ne change pas le comportement de certains)
- Un passage piéton a été créé devant le stade.

## **6- Bilan de l' exercice incendie**

L'exercice incendie aura lieu d'ici la fin de l'année.

## **7- Modification du règlement intérieur**

Le règlement intérieur de l'établissement est rédigé à partir du règlement-type du département édité par l'Inspection Académique.  
Suite à la parution d'un nouveau règlement départemental des alinéas du règlement intérieur de l'établissement vont être à modifier.

- accueil des élèves
- exclusion des élèves

Ce point sera remis à l'ordre du jour du conseil d'école du 1er trimestre 2015.

## **8- Projet d'école et APC**

M Urvoy indique qu'il n'a pas été fait d'avenant au projet d'école et que les objectifs des APC (activités pédagogiques complémentaires) sont reconduits à la rentrée. Les modalités d'organisation seront précisées par l'équipe enseignante à la rentrée.

## **9- Avis du conseil d'école sur le Projet Educatif Territorial**

### **Le cadre:**

« Le projet éducatif territorial (PEDT) formalise une démarche permettant aux communes volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs. »

La commune ne souhaitait pas rentrer dans le cadre du PEDT car cela impliquait des contraintes en termes de qualification du personnel et taux d'encadrement. En contrepartie de l'engagement des élus, l'état allouait une subvention de 50 euros par élève.

### **L'échéancier:**

La marie indique avoir été informé tardivement par Mme Decemme Inspectrice de l'Education Nationale d'un assouplissement de la règle.

M Urvoy indique que l'information est parue dès janvier 2015.

*Information complémentaire: Il s'agit de la circulaire n° 2014 184 du 19 décembre 2014, publiée au B.O du 1er janvier 2015.*

Mme Kerdraon, adjointe aux affaires scolaires, indique qu'il s'agit de mettre par écrit ce qui existe déjà. Mme Simon demande si le PEDT est rédigé. La mairie répond que non.

### **Avis du conseil d'école:**

M Urvoy rappelle le désaccord de l'équipe enseignante avec les modalités d'organisation. Les parents élus indiquent que si cela permet d'avoir plus de moyens, la mairie pourrait faire appel à des intervenants.

La mairie indique que la mise en place des TAP cette année à coûté 150 euros par enfant (surcoût de personnel+ matériel)

Le conseil d'école émet un avis partagé:

- les parents élus approuvent dans la mesure où cela augmente les moyens mis au service des enfants.
- l'équipe enseignante insiste sur la formation du personnel et sur le créneau des TAP qui perturbe les apprentissages de l'après-midi.

### **10- Projet du 3ème trimestre**

Les élèves se sont rendus au cinéma le Kerfany pour visionner le 3ème film de la session annuelle.

Dans le cadre de la liaison CM2-6ème, les élèves de CM2 se sont rendus au collège de Scaër afin de rencontrer les 6ème C de la classe de Mme Hélias. Ils se sont rendus au CDI du collège afin de travailler autour des livres du rallye-lecture « Dis-moi ton livre ».

Suite à la visite de la caserne des pompiers, les élèves de maternelles et CP ont produit des oeuvres pour les offrir aux pompiers de Saint-Thurien.

Le vendredi 12 juin les élèves de cycle 3 ont proposé aux familles un compte-rendu de leur séjour en Ariège.

Les CP CE1 se sont rendus à Brest le mercredi 13 mai pour visiter le jardin botanique et et Océanopolis.

Le jeudi 4 juin, les élèves de l'école (sauf les petits) se sont rendus dans la forêt de Toulfoën afin de participer aux rencontres natures organisées par l'équipe de circonscription. Les élèves ont fait des activités d'orientation, une activité de land'art ainsi qu'une randonnée littéraire autour d'oeuvres étudiées en classe.

## Avenir

Le mardi 23 juin les correspondants de Coat Pin se rendront aux jardins de Kerbellec avec les élèves de Mme Pliquet.

Les classes sont en pleine préparation de la kermesse qui aura lieu le 28 juin.

Les élèves de CE2 passeront le permis piéton, les élèves de CM le permis internet.

Le jeudi 2 juillet l'école se rendra au stade afin de participer à une journée sportive.

## **10- Questions diverses**

M Pinto a soulevé la question de mise en place de l'étude surveillée. La mairie va étudier cette demande.

M Urvoy remercie l'ensemble des partenaires qui ont accompagné l'école durant ces 3 dernières années. Il remercie tout particulièrement l'équipe enseignante.

Les participants se séparent à 19h15.

Le président  
M Urvoy

La secrétaire  
Mme Simon